

A*MIDEX : 6 MILLIARDS POUR LA BULLE DE L'EXCELLENCE

La convention du projet A*MIDEX a été signée par l'État, l'ANR¹ et l'université d'Aix-Marseille (AMU) le 5 avril 2012. Y. Berland, président de AMU et porteur de A*MIDEX, a utilisé toutes les possibilités offertes par la LRU pour écarter systématiquement le CA, le CS et le CEVU² de l'élaboration du projet. Ainsi, ce n'est que le 24 avril 2012 que le CA de AMU a été informé du contenu de la convention A*MIDEX. Maintenant, réduits à de simples chambres d'enregistrement, les trois conseils élus de AMU sont appelés à approuver *a posteriori* les décisions fondamentales prises par le président Y. Berland.

Le projet A*MIDEX a pour objectif de faire entrer AMU dans le top 100 du classement de Shangai. Concrètement, il s'agira de dépasser des concurrents directs comme les universités de La Sapienza (Rome), de Pise et de Jérusalem. Un verrou important dans la réalisation de cet objectif est l'absence d'un prix Nobel dans AMU. C'est pourquoi A*MIDEX prévoit de se doter d'un comité de "chasseurs de têtes" destiné à recruter des chercheurs du meilleur niveau, y compris des lauréats du prix Nobel. Plus modestement, la stratégie des ressources humaines permettra d'augmenter le nombre de "stars", jeunes lauréats de l'ERC³ ou chercheurs confirmés. Leurs rémunérations, bonus et conditions de travail seront individualisés pour être attractifs au niveau international. Pour la formation, A*MIDEX évite soigneusement les difficultés du service public de l'enseignement supérieur accessible à tous et propose la création de filières sélectives dites d'excellence. Leur réussite sera déterminée par le taux de sélectivité à l'entrée des formations et pour l'octroi des bourses. Aussi bien dans la recherche que dans la formation, A*MIDEX imposera ainsi une compétition et une concurrence décomplexées à l'intérieur et à l'extérieur de AMU.

Le projet A*MIDEX recevra une aide relativement modeste de 26 millions d'euros par an, soit 4% du budget de AMU. Cette aide pourra cependant compter sur un effet de levier de 2250 % pour atteindre un budget de presque 600 millions d'euros par an ! Les plus gros contributeurs seront le CNRS et AMU qui se sont engagés à apporter annuellement au projet 185 millions d'euros pour le premier (plus de 7% de la subvention d'État du CNRS) et 139 millions d'euros pour le second (plus de 20% du budget de AMU). Ce financement sera concentré sur un périmètre dit d'excellence représentant 30% de AMU. Résultat : les enseignants-chercheurs et chercheurs recevront en moyenne de la part de A*MIDEX et de ses Labex⁴, 14 fois plus de moyens pour leurs recherches si leur thématique tombe dans le périmètre dit d'excellence. Pis, AMU pourrait être mise à contribution pour la partie non-financée de A*MIDEX et de certains Labex, dans la mesure où l'aide obtenue est réduite de moitié par rapport à la demande initiale. En effet, AMU est engagée "à flécher, le cas échéant, des moyens supplémentaires nécessaires à la réalisation des projets investissement d'avenir [...]". En tout état de cause, la mise en œuvre de A*MIDEX introduira des différences démesurées entre les personnels qui exercent exactement les mêmes missions : c'est une véritable injustice au travail au sein de AMU !

L'instance stratégique de A*MIDEX sera un comité de pilotage de 10 membres présidé par le président Y. Berland. Une fondation universitaire dédiée sera chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet. Aucun membre élu ou représentant des personnels n'est prévu dans ces instances de pilotage qui seront, par construction, entièrement contrôlées par le président Y. Berland. Durant le projet, il est prévu de généraliser à AMU certaines des pratiques expérimentées dans A*MIDEX : la gouvernance avec l'absence de collégialité, le fonctionnement en mode projet, les recrutements pilotés par un comité de "chasseurs de têtes", et les rémunérations et conditions de travail sur mesure. A ce titre, le projet A*MIDEX se révèle être le laboratoire qui prépare la transformation de AMU en une véritable "entreprise université".

1 Agence Nationale de la Recherche

2 CA : Conseil d'Administration; CS : Conseil Scientifique ; CEVU : Conseil Études et de la Vie Universitaire

3 ERC : European Research Council

4 Laboratoire d'excellence

La justification du projet A*MIDEX repose sur un double pari. D'une part, les "excellents" produiraient un effet d'entraînement qui tirerait vers le haut l'ensemble de AMU. D'autre part, AMU transformée en "entreprise université" deviendrait plus efficace et plus fonctionnelle. Ce pari, imposé aux personnels de AMU pour soutirer 260 millions d'euros en 10 ans, drainera plusieurs milliards d'euros de dotation d'État qui manqueront cruellement au service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce pari de presque 6 milliards d'euros doit être abandonné. D'abord, parce que la collégialité est nécessaire dans l'université, et que AMU transformée en "entreprise université" se détournera de ses missions de service public. Ensuite parce que l'effet d'entraînement n'est qu'un miroir aux alouettes de plus, destiné à justifier l'installation de la concurrence et la compétition à outrance au service d'une seule priorité : faire entrer AMU dans le top 100 du classement de Shanghai en se conformant à toute une série d'indicateurs purement quantitatifs et déconnectés de la réalité de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité.

Pour ces raisons, nos syndicats ont souhaité qu'un recours gracieux soit adressé à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour demander l'annulation de la convention attributive d'aide en faveur du projet A*MIDEX.

Boris Gralak, secrétaire de la section SNCS-FSU Aix-Marseille, élu au CS de AMU.

Caroline Mauriat, secrétaire académique du SNESup-FSU Aix-Marseille, élue au CA de AMU.